



LA PAILLETTE - COMPOSTELLE

Comité de Quartier

33600 PESSAC

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 OCTOBRE 2010

- Présents :** M. J.M. Bordin, M.P. Dupont, M.M. Giraudon, Me M. Leblanc, M. F. Lopez, M. M. Ménétrier, Me F. Nau,
- Excusés :** Me M.C. Bourg, Me M.C. Garimbay, Me C. Midavaine, Me C. Tuvaille,
- Invitée :** Me C. Giraudon.
- Absents :** M.G. Bentayou, Me I. Mevel, M.J.P. Sénichault.

Le Président Michel Ménétrier, ouvre la séance à 20h 40.

En raison de l'absence d'Isabelle Mevel, l'ordre du jour est modifié ; le point numéro 3 sera traité ultérieurement.

### L'ordre du jour est le suivant :

- Informations diverses,
- Approbation du compte-rendu du CA du 8 septembre 2010,
- Avancement du projet de spectacle de fin d'année, (reporté)
- Préparation de la réunion de définition du programme de réaménagement de l'avenue de Villemejean,
- Mise au point d'une proposition de modification du trajet des bus,
- Rédaction collective de l'enquête agenda 21 de Pessac,
- Questions diverses.

### 1. INFORMATIONS DIVERSES

**Michel Ménétrier** donne lecture d'un certain nombre de documents :

- Réception du récépissé de Déclaration de modification de l'association (à classer parmi les dossiers administratifs)
- Enquête publique extension hôpital Haut-Lévêque du 11 octobre au 12 novembre 2010.
- « Forums de Pessac » : jeudi 7 octobre, ouverture de la saison 2010-2011 par Lionel Jospin, ancien Premier Ministre. Conférence du mois : « la crise est-elle finie ? »
- Chantier « Villas de Sophie » : autorisation de mise en place d'un échafaudage de façade, avenue de la Libération.
- Information sur la fête des associations le 4 septembre.

### 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 8 SEPTEMBRE 2010

**Michel Ménétrier** propose quelques modifications concernant le bilan de la réunion du 29 juin avec Monsieur le Maire.

Les membres présents approuvent les modifications et le compte-rendu.

### 3. PROJET DE SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Michel Ménétrier contactera Isabelle Mével concernant l'état d'avancement du projet de spectacle de fin d'année.

### 4. PREPARATION DE LA REUNION DE DEFINITION DU PROGRAMME DE REAMENAGEMENT DE L'AVENUE DE VILLEMEJEAN

Une réunion est prévue par la Mairie le 12 octobre : il s'agit de réactiver le projet de continuation d'aménagement de l'avenue de la Paillère.

Michel Ménétrier sera présent et représentera le Comité ; il interviendra pour que la priorité soit donnée à la réduction de la vitesse, aux cheminements piétons et aux vélos.

### 5. MISE AU POINT D'UNE PROPOSITION DE MODIFICATION DU TRAJET DES BUS

**Réception d'un courrier du 10 septembre envoyé par Monsieur Dubos :**

Les membres du Comité sont invités à faire part de leurs remarques et de leurs suggestions avant le 8 octobre, afin de préparer la réunion du Comité de suivi TBC prévue le 14 octobre.

Jean-Marc Bordin montre des propositions de modification des lignes 10 et 35. L'idée est d'établir un circuit équilibrant les flux de circulation.

Il propose deux projets :

- Le premier emprunterait le cours de la Libération, l'avenue de Compostelle, l'avenue Paulin de Noté et reviendrait ensuite par l'avenue des Arts. Inconvénient : le pôle universitaire n'est desservi que dans un sens (arrêt Montaigne).
- Le second emprunterait le cours de la Libération, l'avenue de Compostelle, l'avenue de Bardanac, l'avenue des Arts vers le campus, et reviendrait par l'avenue de la Paillère.

Justificatifs :

- Diminuer les flux de circulation de moitié et répartir les nuisances causées aux riverains.
- Desservir la station de vélos « V CUB » au carrefour Compostelle.

Le Comité choisit le projet n° 2. La question du sens des flux avenue de la Paillère et avenue de Compostelle n'est pas tranchée ; les deux variantes seront proposées avec leurs inconvénients (tourne à gauche au rond-point Paillère depuis Bardanac vers l'avenue des Arts, ou tourne à gauche depuis l'avenue de Compostelle vers le Cours de la Libération) Le projet sera transmis à KEOLIS.

- Michel Ménétrier propose à Jean-Marc Bordin de rédiger un courrier argumenté qui sera envoyé à Monsieur Dubos puis transmis à la DDU et à KEOLIS.
- Jean-Marc Bordin sera également présent à la réunion du 14 octobre.

### 6. REDACTION COLLECTIVE DE L'AGENDA 21 DE PESSAC

La direction des services AGENDA 21 a transmis au Comité un kit de concertation pour une contribution collective des habitants et bénévoles d'associations. Il s'agit d'un questionnaire assez long que le Comité n'a pas le temps de compléter aujourd'hui.

- Michel Ménétrier demande à chacun d'examiner préalablement ce questionnaire, afin que le Comité puisse y répondre collectivement lors du prochain CA.

### 7. QUESTIONS DIVERSES

Terrain de l'APAJ : le Comité décide d'envoyer un courrier pour savoir où en est le projet.

**Containers de la résidence Compostelle** : afin de résoudre le problème de dépôt sauvage d'ordures tout autour des containers, il est prévu que les habitants de la résidence effectuent un tri privé ; chaque immeuble serait donc équipé. Monsieur Dupont s'interroge sur le problème des encombrants qui doivent être déposés à l'extérieur.

- *Michel Ménétrier propose d'intervenir auprès du Conseil Syndical pour activer le tri sélectif.*
- *Il adressera un courrier à la CUB pour faire nettoyer le site.*

**Cadençage des feux Compostelle** : Jean-Pierre Sénichault et Pierre Dupont ont cherché des solutions qui permettraient de mieux gérer les flux de circulation. Ils proposent un cadencage en trois phases. Monsieur Pierrot a échangé un certain nombre de courriels avec la CUB qui a apporté des modifications. Mais il précise que ce carrefour est particulièrement difficile.

**Françoise Nau** transmet une question de Catherine Tuvallé concernant le projet de Pierre Auger sur l'histoire de Pessac ; où en est-il ?

Michel Ménétrier n'a aucune nouvelle ; il invite Catherine Tuvallé et Pierre Dupont à se rapprocher de Pierre Auger.

**Site WEB** : Michel Ménétrier constate que rien n'a encore été modifié. Monsieur Schmidt sera recontacté.

**Fédération de quartiers** : Michel Ménétrier nous informe que le Comité n'a pas reçu le Compte-rendu du dernier CA ; il le réclamera à Monsieur Lestinek.

**Distribution du journal municipal de Pessac** : Monique Le Blanc précise que le Village de France ne reçoit toujours pas le journal de Pessac. Elle accepte de se charger de la rédaction d'une lettre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 07.

Le Président,  
Michel MENETRIER

La Secrétaire de séance,  
Françoise NAU